

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
DU GROUPE ET DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Département relations et innovation sociales

Paris, le 27 juin 2022

**Extrait des délibérations  
du Comité Unique de l'Établissement Public  
du 24/06/2022**

\*\*\*\*\*

**Point 4 : projet d'avenant à l'accord relatif au dispositif d'accompagnement social de  
l'emménagement sur le site Amédée Saint-Germain (Bordeaux)**

\*\*\*\*\*

Le Comité Unique de l'Établissement Public (CUEP) s'est réuni sous la présidence de la directrice adjointe des ressources humaines du Groupe et de l'Établissement public, représentant le directeur général, le 24 juin 2022 à 10h.

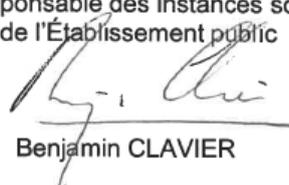
Le Comité a été en capacité de délibérer valablement.

Le recueil des votes sur le point 4 de l'ordre du jour concernant le projet d'avenant à l'accord relatif au dispositif d'accompagnement social de l'emménagement sur le site Amédée Saint-Germain (Bordeaux) est le suivant :

**Pour : 6 voix : UNSA (6)**

**Abstention : 9 voix : CFDT (4) - CGT (3) – SNUP (1) - CFE-CGC (1)**

Le responsable des instances sociales  
de l'Établissement public



Benjamin CLAVIER